

Silver Economie



LA SILVER ECONOMIE

Une priorité réaffirmée pour la Nouvelle-Aquitaine

30 % des 6 millions d'habitants de la région Nouvelle-Aquitaine ont plus de 60 ans, 11 % ont plus de 75 ans : notre région est ainsi celle qui bat les records de longévité au plan national. Pour le Conseil régional, c'est un défi, et c'est un atout.

Le défi réside dans notre capacité à permettre à chacun de vivre et vieillir dans les meilleures conditions, en fonction de ses choix. Renforcement de l'autonomie, garantie de sécurité et préservation des liens sociaux sont au cœur des enjeux à relever par tous les acteurs des territoires. L'atout du grand âge, c'est la transmission intergénérationnelle et l'exercice des solidarités.

À travers ses compétences de développement économique, de formation et d'aménagement du territoire, le Conseil régional a la mission de stimuler l'écosystème d'innovation dans ce domaine, de former les professionnels sanitaires et sociaux qui viendront soulager les personnes âgées et leurs aidants à domicile, et de préparer l'ensemble des acteurs à la coordination, au numérique et aux enjeux de la santé de demain. Il doit soutenir le développement des outils techniques qui facilitent la vie de chacun, personne âgée, aidant ou professionnel, en favorisant les solutions robustes, faciles d'utilisation et économiquement abordables, répondant réellement aux besoins des usagers.

La transition démographique nous commande d'inventer des solutions innovantes, de soutenir la recherche fondamentale et appliquée, d'appuyer des entreprises de toutes tailles pour développer des solutions organisationnelles, numériques et techniques adaptées au grand âge, mais aussi à la vie quotidienne. L'atout réside aussi dans la création d'emplois non délocalisables au cœur de nos territoires et de nos entreprises, au service de l'humain.

I. Une filière organisée sur la Région Nouvelle-Aquitaine

L'engagement « pour un vieillissement actif et en bonne santé » est à la fois un enjeu économique et sociétal dont la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite s'emparer, tout en restant dans la continuité des politiques menées jusqu'à présent dans les trois ex-régions.

D'un engagement commun à une politique unique

À un an d'intervalle, la politique Silver Economie a été lancée officiellement en Limousin (21 juin 2013) et en Aquitaine (17 février 2014) par Michèle Delaunay, députée de la Gironde, et alors Ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de la Dépendance, dans le cadre d'une politique nationale de labellisation des Régions.

Les Régions ont avancé sur des axes très complémentaires

Le Limousin s'est centré sur les effets du vieillissement par une politique portant sur 4 axes : l'accompagnement des parcours résidentiels, la domotique, la création de services communs, et les relations intergénérationnelles. La création d'Autonom'Lab, un living lab/cluster intégrant tous les acteurs concernés, sous forme de groupement d'intérêt public d'envergure nationale, est un atout pour la Nouvelle-Aquitaine.

En Aquitaine, 6 groupes de travail thématiques pilotés par la Région et l'Agence de Développement et d'Innovation (ADI), sous la bannière Silver Aquitaine™, ont rassemblé entreprises, laboratoires, associations ou acteurs institutionnels, dans le but d'accompagner l'innovation de produits et de services sur les thématiques suivantes : santé et médico-social, autonomie et maintien à domicile, habitat et urbanisme, transport et mobilités adaptés, prévention, bien-vieillir et tourisme de santé, transversalités (financement, formation).

En Poitou-Charentes, l'accent a été mis sur les dynamiques médico-sociales, fondant la politique Silver Economie sur l'accompagnement des personnes. La présence du monde mutualiste et assurantiel a permis d'inscrire l'impératif de financement des innovations dans cette politique en émergence.

Aujourd'hui dans la Région Nouvelle-Aquitaine, on note la présence d'entreprises emblématiques ou émergentes : Legrand, Alogia, Bluelinea, Indépendance Royale, Domalys, Nomadeec, Navailles, Resantevous, Robosoft, Sanilea, Synergies @venir, Symbio System, Telecom Design, System, Vilgo, etc.

Cet écosystème est complété par un ensemble de living labs, présents sur les territoires, qui jouent le rôle d'accélérateur de l'innovation par les usages : Autonom'lab, Fontaulab, Origami, Calyxis, Living lab e-santé, et Living lab Silver Sud Gironde.

Cette préoccupation commune des élus des 3 régions a été affirmée lors du vote le 22 juin 2015 en commission plénière, d'une délibération commune aux 3 Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes définissant la Silver Economie comme « une thématique transversale significative pour l'économie de la nouvelle Région ».

Une articulation politique globale

La loi NOTRe a conforté les Régions dans leur rôle de pilote et d'animateur de la stratégie de développement économique de leur territoire. Pour la mise en œuvre de cette politique, la Région :

- mobilisera l'ensemble des leviers de l'institution avec l'inscription de la Silver Economie comme un axe majeur du Schéma d'Aménagement du Territoire (SRADET), du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), et du Schéma des Formations Sanitaires et Sociales.
- construira la feuille de route régionale Silver Economie en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, en adéquation avec les orientations nationales définies par la feuille de route Silver Economie présentée le 12 décembre 2016 et par la loi d'adaptation de la société au vieillissement promulguée le 28 décembre 2015.

À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, le président de Région a désigné une déléguée régionale à la santé et à la Silver Economie, Madame Françoise Jeanson, appuyée par la création d'un service Santé et Silver Economie.

II. Des valeurs partagées, des priorités affichées

La Nouvelle-Aquitaine affirme sa volonté de faire du vieillissement un levier d'innovation économique, sociale et sociétale. Les valeurs qui porteront cette politique seront l'accessibilité pour tous sur tous les territoires, la conception adaptée au vieillissement évitant la stigmatisation (design universel), et la confrontation permanente à l'évaluation et à une démarche éthique.

La feuille de route Silver Economie s'articulera autour de plusieurs priorités :

#1. la stimulation des innovations technologiques et organisationnelles du secteur qui valorisent les entreprises et renforcent l'emploi du territoire.

La Nouvelle-Aquitaine dispose de compétences académiques fortes dans les pathologies liées à l'âge : neurosciences, cardiologie, oncologie, diabète. Elle se positionne parmi les leaders français en matière d'informatique de santé, un atout pour le développement de la e-santé. Elle bénéficie d'une excellence industrielle dans les dispositifs médicaux, la domotique, les objets connectés, les systèmes embarqués, la robotique, et plus largement sur le plan économique : thermalisme, tourisme, monde mutualiste et richesse du tissu économique social et solidaire (12 % de l'emploi salarié, 3e région de France).

Cette priorité s'appuiera donc sur un effort important en matière de recherche fondamentale et appliquée (notamment en sciences sociales), le soutien aux entreprises et aux clusters, et aux projets partenariaux impliquant l'action forte des living labs pour l'expérimentation, la diffusion des innovations, et l'évaluation du bénéfice réel pour les personnes.

#2. l'adaptation de l'offre de formation continue : l'enjeu réside dans la structuration de la profession, la valorisation des métiers et la protection des personnels, en privilégiant les innovations dans le domaine de la formation professionnelle des métiers du service aux personnes.

L'objectif est le développement d'un emploi qualifié dans le domaine de la Silver Economie, pour mieux prendre en charge les personnes âgées, pour améliorer les conditions de travail des salariés des entreprises de service aux personnes, pour rendre attractif l'emploi dans des territoires fragiles (espaces ruraux isolés, quartiers sensibles, etc). Cette politique passera par :

- le développement de passerelles entre les formations, en élargissant l'offre de formation et en adaptant les métiers aux enjeux de l'allongement de la vie.
- L'adaptation des formations et des compétences aux nouveaux contextes (numérique, objets connectés, robotique) comme aux risques de ces emplois (préservation du capital-santé des professionnels).
- l'utilisation de nouveaux outils pédagogiques comme la simulation.

#3. le développement d'une démarche sociale et éthique.

Cette politique doit s'attacher à apporter une réponse éthique et adaptée aux citoyens, en respectant la diversité de leurs situations et de leurs choix, et en privilégiant une démarche participative (représentants des professionnels de santé et médico-sociaux, associations de patients).

#4. la volonté de porter une politique partenariale.

En tant que pilote de la structuration des filières économiques, la Région entend coordonner une politique de développement régional de la Silver Economie dans un esprit de concertation et de coordination avec l'Etat, les Départements, les Collectivités locales, et plus généralement l'ensemble des acteurs intéressés par la démarche.

Cette politique se construira notamment en cohérence avec la feuille de route nationale qui fut lancée le 12 décembre 2016.

#5. l'ouverture et la reconnaissance à l'échelle européenne et internationale

La construction de la filière Silver Economie Nouvelle-Aquitaine s'inscrit à l'échelle européenne. La Région a été labellisée fin 2016 « Site de Référence » dans le cadre du Partenariat Européen de l'Innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé porté par la Commission Européenne. Elle est dans ce cadre en relation avec 35 sites pilotes, notamment avec le Pays Basque Espagnol, dans le cadre de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi (projet Chronicity Valley). Elle est présente également dans le réseau CORAL Europe (partenariat de réseaux thématiques Silver Economie) depuis 2015.

Enfin, la Région Nouvelle-Aquitaine occupe une place importante dans le programme européen Interreg SUDOE ICT4Silver, dont l'Agence de Développement et d'Innovation (ADI) de la Nouvelle-Aquitaine est chef de file.

Concernant le développement à l'international de la filière, dès l'adoption du Programme Régional d'Internationalisation des Entreprises en 2013, les filières santé et silver économie ont été considérées comme prioritaires, tout comme leur accompagnement à l'export.

Les axes de travail évoqués dans cette lettre d'intention, constituent le point de départ de la construction d'une feuille de route régionale de la Silver Economie. Elle est appelée à être construite avec l'ensemble des acteurs publics et privés parties prenantes : entreprises, collectivités, universités, professionnels de santé, associations...

L'installation d'un comité régional de filière dédié pourrait être le cadre de ce chantier collectif.

Bordeaux, le 30 Janvier 2017

Pascale Boistard

Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie



Alain Rousset

Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

